

APDIS

Le chanteur David Jalbert s'associe au projet Défi-Logis

■ Marie-Claude PILON

«*Que l'on voyage outre-mer ou entre ciel et terre, Que l'on voyage en première ou bien à dos de dromadaire, Que mon corps sans mon âme retourne à la poussière, Que les yeux de ma femme me gardent en croisière. Moi je voyage moi je voyage* ». Si ces paroles de chanson ne vous sont pas totalement inconnues, c'est que vous connaissez le chanteur québécois David Jalbert, qui fut en nomination dans la catégorie «*Album de l'année – Folk contemporain*», au plus récent gala de l'ADISQ. Très généreux, c'est avec un immense plaisir que l'artiste offrira un spectacle-bénéfice, le 29 mars 2012 à la Salle Albert-Dumouchel, au profit de l'Association pour les personnes ayant une déficience intellectuelle du Suroît, aussi connu sous l'acronyme APDIS.

L'objectif de ce spectacle? Amasser des fonds qui serviront au projet Défi-Logis, mis sur pied par l'APDIS, qui consiste à exploiter des logements à but non lucratif réservés à des personnes à revenu faible ou modeste et présentant une déficience intellectuelle et ou un trouble envahissant du développement (TED). Éduquer et sensibiliser le grand public sur la déficience intellectuelle et/ou un trouble envahissant du développement (TED) en organisant des ateliers, des conférences et des présentations publiques figurent également dans les objectifs de l'APDIS.

« En tant qu'artiste de la chanson, je crois qu'il

faut profiter de la tribune que nous avons pour nous associer à des causes qui nous tiennent réellement à cœur. Le projet Défi-Logis m'interpelle, en tant que papa de trois enfants, mais aussi en tant qu'homme. Plusieurs familles québécoises vivent présentement avec un enfant présentant une déficience intellectuelle et ou un trouble envahissant du développement (TED) et ceux-ci ne sont pas différents des autres, c'est ça le message qu'il faut retenir! », a affirmé le chanteur David Jalbert.

Il a également mentionné au Suroît Régional que son spectacle sera constitué de chansons provenant de son premier et deuxième album, de même que quelques primeurs qui figureront sur son troisième opus prévu pour l'automne 2012. Prenez note que le coût des billets est fixé à 23 \$ chacun.

APDIS

Qu'est-ce que le Défi-Logis ? Concrètement, c'est un projet qui permettra à des personnes à revenu faible ou modeste et présentant une déficience intellectuelle et/ou un trouble envahissant du développement (TED) de vivre dans des logements adaptés à leur condition et sous la supervision d'intervenants spécialisés.

Comme la construction d'une résidence comprenant 8 logements adaptés ne se fait pas en criant ciseaux, l'APDIS organisera, au cours des prochains mois, plusieurs levées de fonds qui serviront à financer ce projet, dont le coût total a été estimé à 850 000 \$.

« Afin de démontrer le sérieux de notre projet,

nous aimerions amasser d'ici trois ans, la somme de 300 000 \$, ce qui représenterait une excellente mise de fonds pour Défi-Logis. Si nos calculs sont exacts, le spectacle de David nous permettra d'amasser plusieurs milliers de dollars, alors ce sera un bon début », a expliqué le trésorier de l'APDIS, Jean-Luc Pomerleau.

Les deux paliers gouvernementaux ainsi que la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield seront sollicités pour faire du rêve de l'organisme, une réalité. En effet, des subventions seront demandées à la première instance, alors qu'une

demande pour un terrain sera ou a été officiellement déposée à la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'APDIS, vous êtes priés de contacter l'organisme en composant le (450) 373-815 ou sans frais au 1 877 373-8195.

Pour vous procurer des billets pour ce spectacle-bénéfice, contactez la salle Albert-Dumouchel au (450) 373-5794 ou sans frais au 1 800 842-5794. Bon spectacle! ■

1112203